

Les nouveaux visages du vieillissement de la population française

The New Faces of Population Aging in France

Los nuevos rostros del envejecimiento de la población francesa

Patrice Bourdelais

Numéro 38, automne 1997

Les jeunes visages du vieillissement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourdelais, P. (1997). Les nouveaux visages du vieillissement de la population française. *Lien social et Politiques*, (38), 11–20. <https://doi.org/10.7202/005062ar>

Résumé de l'article

Les démographes français ont inventé la notion de vieillissement de la population dans un contexte politique et culturel particulier. Les connotations de cette notion sont si pernicieuses qu'elles pèsent jusqu'à nos jours sur notre perception de l'âge de la vieillesse. Or les changements survenus dans cet âge rendent non pertinente toute analyse du vieillissement démographique fondée sur un seuil d'âge immuable. Au cours des trente dernières années, la santé des sexagénaires, leur place dans la succession des générations, leurs capacités économiques et leur rôle social ont changé. Il convient d'en tenir compte dans l'étude de l'évolution des structures par âge, d'éviter que la catégorie statistique définisse la réalité humaine qu'elle était censée contribuer à décrire. La mise au point d'un seuil d'âge évolutif d'entrée dans la vieillesse permet de montrer que le vieillissement de la population observé traditionnellement n'est qu'une apparence, sans consistance sociale. En revanche, les progrès réalisés depuis trente ans quant à la mortalité après 35 ans ont accentué les disparités sociales et amplifié des représentations divergentes de l'âge de la retraite.

I Vieillir, hier et aujourd'hui

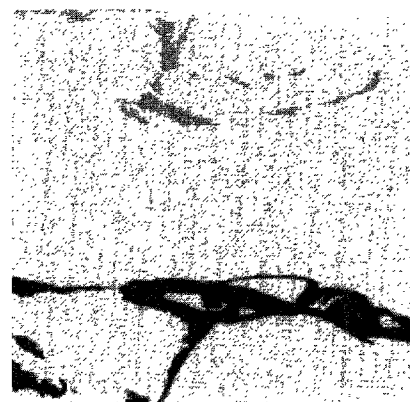
11

Les nouveaux visages du vieillissement de la population française

Patrice Bourdelais

Du fait de l'antériorité de la diffusion de la limitation des naissances qu'elle a connue dès le début du XIXe siècle, la France fut placée, à partir du milieu du XIXe siècle, dans une situation démographique alors unique : la part de sexagénaires dans la population totale s'accroissait nettement entre 1850 et la Première Guerre mondiale. Cette spécificité a conduit à de nombreuses interrogations sur l'avenir de la population française ; elle a aussi favorisé la constitution d'une école de démographes précurseurs quant aux questions et aux méthodes utilisées, depuis Bertillon père et fils jusqu'à Sauvy en pas-

sant par Landry et quelques autres¹. Les démographes français ont même inventé, puis largement exporté, la notion de vieillissement de la population qui nous intéresse aujourd'hui. Les conditions historiques de l'émergence de cette notion, l'angoisse des élites quant au déclin du pays et le retour à une perception très négative de la vieillesse rendent compte de sa connotation particulière, qu'il convient de préciser. Le second XVIIIe siècle, inventeur de la belle vieillesse, ne pouvait pas penser le vieillissement de la population ; notre époque, à force de ressasser cette expression, a des difficultés à saisir l'ampleur de la révolution de la vieillesse qui s'est produite depuis une trentaine d'années. Nous voudrions par conséquent



d'abord souligner la prégnance du modèle traditionnel sous-tendu par l'expression de « vieillissement de la population » et ses spécificités, puis insister sur les faiblesses théoriques de la notion, en particulier

12

du fait de l'ampleur des changements survenus récemment dans l'âge d'être vieux. Enfin, la dernière partie sera consacrée à l'examen de trois questions délicates où les représentations traditionnelles des âges de la vie entrent en conflit avec les réalités nouvelles de la vieillesse, sans omettre que la vieillesse n'est pas identique pour tous, que le gradient social est ici particulièrement fort.

Qu'est-ce que le vieillissement de la population ?

La notion est d'autant plus simple qu'on se limite à en observer les utilisations. La part des sexagénaires dans la population française était de 7-8 pour cent à la veille de la Révolution française, elle se situe à 10 pour cent au milieu du XIXe siècle, atteint 12 pour cent à la veille de la Première Guerre mondiale, puis 15 pour cent récemment (mais plus de 20 pour cent si l'on considère le seul sexe féminin). Depuis la Seconde Guerre mondiale, le vieillissement a été d'autant plus ample que les effets de la baisse de la fécondité, qui a longtemps constitué en France le facteur explicatif principal, se sont ajoutés à ceux des gains accumulés sur la mortalité au-dessus de 60 ans. On ajoute volontiers, grâce à quelques calculs prospectifs, que cette proportion grimpera jusqu'à 30 pour cent vers

2040. Les commentaires en sont généralement catastrophistes, qu'il s'agisse des conséquences économiques, sociales ou culturelles de l'évolution.

Un bref retour sur les conditions d'émergence de cette idée de vieillissement de la population permet de faire la part de l'analyse scientifique et de l'utilisation politique, tout en montrant qu'elles sont étroitement imbriquées dès la fin du XIXe siècle. Au cours des années 1880, pour la première fois, la croissance de la proportion des « plus de soixante ans, vieillards » n'est pas perçue comme l'indice de « l'excellence de la civilisation française ». Dans un contexte d'angoisse quant à l'avenir de la France et de sa population, confrontée à des voisins puissants et entreprenants, y compris dans le domaine colonial, les élites abandonnent le point de vue qui était le leur depuis Say, et s'alarment de la diminution de la fécondité, qui leur paraissait pourtant si élevée quelques décennies plus tôt. Ce changement d'optique conduit de nombreux groupes de pression à plaider en faveur d'une absolue priorité à la protection des enfants, de l'encouragement de la fécondité, de la mise en place d'une politique familiale (Bourdelaïs, 1997 : 117-154). Les travaux qui s'inquiètent des conséquences économiques et sociales de la forte présence de personnes âgées se multiplient autour d'Arsène Dumont (voir par exemple Dumont, 1902). Doit-on préciser que les vieux ne sont désormais plus perçus comme les sages vieillards dépeints dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ? Les travaux médicaux de la gériatrie naissante avaient montré que l'avance en âge était synonyme d'affaiblissement, de dépérissement ; les travaux sociologiques insistent sur le caractère égoïste et sclérosé des vieux, redonnant vie à la perception dominante des

vieillards jusqu'à la fin du XVIIe siècle. C'est dans ce contexte que Jacques Bertillon, au cours d'une vive controverse qui l'oppose aux médecins hygiénistes, partisans de la promotion des mesures permettant de diminuer la mortalité des jeunes, se lance dans la parabole botanique de la forêt qui, comme la population, ne peut se renouveler sans que le bûcheron ne fasse son office. En épargnant des coupes comme en évitant des décès, on n'aboutit qu'à faire « vieillir sa forêt » comme sa population². Cette première affirmation d'un vieillissement collectif intervient donc dans un contexte politique et intellectuel particulier. Il s'agit de savoir si l'on donne la priorité à la lutte contre la mortalité ou plutôt à la mise en œuvre d'une politique familiale afin de provoquer le redressement de la fécondité, jugé indispensable à celui du pays. Quant au mode de raisonnement, exemplaire de la manière des économistes et des observateurs sociaux de cette fin de siècle, les sociétés humaines sont comparées, au moyen de paraboles végétales ou biologiques, à des plantes ou à des animaux, sans que soit même mentionné ce qui fait la spécificité des sociétés humaines.

En 1928, Alfred Sauvy présente les premières prévisions d'évolution de la population française, travail préalable nécessaire à la mise en place des « Assurances sociales ». Il y observe l'évolution des structures par âge et qualifie de « vieillissement de la population » le remplacement des personnes, d'un groupe d'âge donné, par de nouveaux effectifs moindres (Sauvy, 1928-1929). L'expression, inédite, est immédiatement relevée et sa pertinence contestée³. Mais les ligues natalistes, en particulier l'Alliance nationale contre la dépopulation, s'emparent de cette nouvelle notion. L'Alliance commande à Sauvy plusieurs actualisa-

tions de ses prévisions de 1928, en lui demandant d'adopter des hypothèses de fécondité plus basses et d'embrasser un demi-siècle. Alfred Sauvy s'exécute et aboutit à des prévisions catastrophiques (35 millions d'habitants en 1980, et même 29,5 dans l'hypothèse la plus pessimiste), immédiatement reprises par les brochures de propagande nataliste. Le secrétaire général de l'Alliance, Fernand Boverat, explique comment « la dénatalité conduit au vieillissement de la population et à la ruine » (Boverat, 1935). Puis il publie, en 1946, le premier livre entièrement consacré au vieillissement de la population (Boverat, 1946). « Les redoutables conséquences de ce vieillissement de la population suscitent chaque jour de nouvelles inquiétudes. Pourtant aucun ouvrage n'a été consacré jusqu'ici à cette grave question : le livre de F. Boverat comble cette lacune » : ainsi s'exprime le « prière d'insérer ». Avant la guerre, les brochures de l'Alliance et les manuels de démographie insistaient davantage sur la dénatalité, ou sur le moindre excédent naturel de la France par rapport à ses voisins allemands et italiens, que sur le vieillissement. Pendant un demi-siècle, les cris d'alarme répétés à propos de la dénatalité n'ont eu que peu d'effets sur le comportement procréatif des couples, si bien qu'avec son livre de 1946 Boverat choisit une autre stratégie afin de convaincre l'opinion. La principale conséquence de la dénatalité, le vieillissement, devient l'argument principal. Il présente l'avantage de ne pas seulement concerner l'avenir du pays, mais aussi celui de chaque lecteur. « Quelles ressources aurai-je lorsque je serai vieux ? », telle est la première phrase de l'avant-propos. L'individu est ainsi directement interpellé et confronté aux difficultés de verser des retraites suffisantes aux personnes âgées. En

quelques dizaines de pages, Boverat présente la liste des effets du vieillissement qui constitue la vulgate des raisonnements démographiques jusqu'à nos jours ou presque. Sans toujours distinguer ce qui découle du vieillissement de ce qui provient des effets de la dépopulation, il souligne les difficultés militaires et industrielles des « peuples vieillissants », la réduction de la production, l'impossibilité de continuer d'assurer l'entretien des équipements collectifs ; il évoque les faillites en chaîne jusqu'à celle de l'État. Les conséquences sociales et politiques sont aussi énumérées : le vieillissement tue le dynamisme car les vieillards sont en général hostiles au changement, donc à la modernisation ; il crée des conditions défavorables aux initiatives hardies. Dans le domaine politique, les vieux votent préférentiellement en faveur d'autres vieux... Les dirigeants d'entreprises de plus de 35 ans ne sont pas aussi performants que les plus jeunes ; quant aux employés et ouvriers qui dépassent 50 ans, leur santé est si altérée que leur productivité devient très faible. Boverat confond les conséquences du dépeuplement et celles du vieillissement démographique (alors que la population française a « vieilli » tout en continuant à croître !), il passe également sans crier gare des particularités du vieillissement à celles des personnes âgées. Pour lui, non seulement l'âge vient tôt, mais les vieux ne présentent que des handicaps pour leur famille et pour la société. La perception négative de la vieillesse est à nouveau entièrement réinvestie.

Fernand Boverat illustre ce qu'on pourrait appeler l'usage élargi de la notion de vieillissement. Il consiste à employer le terme non seulement pour décrire l'évolution de la structure par âge de la population, mais aussi afin de porter un diagnostic pessimiste sur

l'avenir économique et politique du pays. Le terme inclut alors toutes les conséquences désastreuses qui ont été énumérées, si bien que peu à peu sa connotation devient autant économique et sociale que démographique. Même Alfred Sauvy, qui emploie l'expression qu'il a créée uniquement dans un sens technique jusqu'au début des années 1950, semble céder, à partir de la publication de *La montée des jeunes* (1959), à la pression idéologique et intellectuelle que les thèmes et les responsables de l'Alliance exerçaient sur lui depuis les années 1930. Dans son *Histoire économique de la France entre les deux guerres* (1965-1975), le vieillissement de la population devient même le responsable de l'ensemble des revers de l'histoire économique, sociale et politique de la France !

L'empreinte de cette manière de penser le vieillissement se retrouve dans le rapport Laroque ainsi que dans le rapport du Conseil économique et social (1978). Le premier reprend la vision très pessimiste de la vieillesse et des phrases à peine remaniées du livre de Boverat ; c'est dire quelle fut l'influence de l'Alliance après la Seconde Guerre mondiale. Le second, dit rapport Sullerot, transpose à la décennie 1980-1989 l'ensemble des conséquences néfastes du vieillissement : la réduction du nombre des élèves faisait craindre un fléchissement du recrutement des enseignants de l'ordre de trois quarts ! Or dans les années 1989-1992 on assistait plutôt à une pénurie d'enseignants. Le rapport ne relève pas un seul effet neutre ou positif : « Moins bonne adaptation à des conditions de production et de travail qui changent rapidement ; stagnation relative du niveau de qualification moyen, moindre diffusion de la formation, moindre assimilation du progrès technique ; moins bonnes santé et qualités phy-

siques de l'ensemble des actifs, perte en force et en vitesse, en imagination et en énergie vitale» (sic !). On peut soutenir que ces usages répétés de la notion de vieillissement, dont la force semblait venir de la sphère scientifique, ont empêché de pleinement apprécier les changements survenus dans l'âge d'être vieux. Mais que devient la pertinence de cet indicateur lorsque précisément le seuil de la vieillesse évolue ?

Un vieillissement seulement apparent ?

« Qu'est-ce que cela, 60 ans ?... C'est la fleur de l'âge, et vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme. » Cette phrase n'est pas extraite d'une publication récente chantant les nouvelles possibilités d'un âge qui était, il n'y a pas si longtemps, celui de l'entrée dans la vieillesse. Il s'agit d'une réplique de Frosine à Harpagon dans *L'Avare* de Molière (1668). Ces mots, que nous sommes prêts à lire aujourd'hui comme un constat, ne sont que rouerie dans la bouche de celle qui les prononçait il y a plus de trois siècles. Que l'âge de la vieillesse ait changé, que sa perception se soit modifiée, depuis quelques années les preuves en ont été apportées par les travaux des historiens⁴. Dès la fin du XVIII^e siècle puis au XIX^e siècle, la mortalité des sexagénaires a

diminué. Portée par une population désormais plus nombreuse, vers le milieu du XVIII^e siècle, au moins parmi les élites, la représentation de la vieillesse change : elle devient plus aimable ; les vieux sont désormais appréciés pour leur sagesse, pour leur aptitude à transmettre un savoir, une expérience, si bien que pendant près d'un siècle ils ne constituent jamais une charge pour la société et qu'il n'est pas possible de penser le vieillissement de la population, cela n'aurait aucun sens. Au cours des années 1880, dans un contexte politique nouveau, la représentation de la vieillesse change et Bertillon propose la métaphore citée plus haut qui aboutit à la notion de vieillissement de la population. Parmi les changements qui ont affecté les personnes âgées, on ne saurait omettre l'amélioration progressive des conditions de survie.

Seule la mise en perspective sur le temps long permet ici de prendre conscience du caractère récent et de l'ampleur des progrès réalisés. Si l'on considère la proportion des jeunes de quinze ans qui fêtent leur soixantième anniversaire (tableau 1), depuis le milieu du XVIII^e siècle, elle a doublé. Aujourd'hui, huit jeunes garçons sur dix atteignent leur soixantième anniversaire ; cette proportion

grimpe à neuf sur dix chez les femmes. Soixante ans ne peut plus représenter cet âge réservé à quelques chanceux, il constitue désormais l'horizon largement probable de générations entières. Mais l'amélioration n'a pas été également répartie sur les deux siècles. Après une période de progression à la fin du XVIII^e siècle, le XIX^e siècle marque l'époque d'une stagnation relative, surtout pour les hommes, dont le score ne progresse vraiment qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (progression d'un tiers de la valeur au cours des cinquante dernières années).

Si l'on s'intéresse à l'amélioration de la survie des personnes âgées, l'âge auquel il reste dix ans à vivre fournit un premier indicateur (tableau 2). Depuis deux siècles, il s'est élevé de plus de 8 ans pour les hommes et de plus de 13 ans pour leurs compagnes. Mais l'évolution pluriséculaire est marquée, une fois encore, par la longue stagnation du XIX^e siècle, qui se poursuit même pour les hommes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, puis l'âge auquel il reste dix ans à vivre passe de 67 ans en 1937 à 72,3 ans au cours de la décennie 1980-1989.

On peut aussi calculer la probabilité que les personnes célébrant leur soixantième anniversaire avaient de survivre cinq années. Le

TABLEAU 1 — Proportion des jeunes adultes ayant atteint 60 ans (%)

	1750	1785	1825	1860	1900	1910	1927	1937	1947	1957	1965	1975	1985
Hommes	42	45	57	58	56	59	63	64	74	76	78	80	82
Femmes	45	46	56	59	63	67	71	75	83	87	89	91	92

TABLEAU 2 — Évolution de l'âge auquel il reste dix ans à vivre

	1750	1825	1860	1900	1910	1927	1937	1947	1957	1965	1975	1985
Hommes	64	65,5	66,5	65,7	65,8	66,7	66,9	69,0	69,1	70,0	70,6	72,3
Femmes	64	66,7	67,0	67,2	67,8	69,1	70,1	72,0	72,6	73,9	75,1	77,6

progrès est une fois encore spectaculaire ; après le plateau du XIXe siècle, la période récente est à nouveau celle qui permet les gains les plus élevés (figure 1). Le phénomène de divergence des évolutions entre sexes apparaît ici nettement, mais il est clair que les trente dernières années ont davantage profité à l'élévation de l'âge auquel il reste dix ans à vivre qu'à celle de la probabilité de survivre cinq ans lorsqu'on fête son soixantième anniversaire. Il s'agit de la simple traduction du déplacement des gains de survie vers des âges de plus en plus élevés.

On pourrait multiplier les mesures, toutes montreraient l'ampleur des gains accumulés depuis la Seconde Guerre mondiale et tout particulièrement depuis trente ans⁵. Il s'agit d'une situation sans précédent historique décelable : entre le néolithique et le milieu du XVIIIe siècle, l'espoir de survie des sexagénaires s'est probablement moins élevé que depuis trente ans.

N'est-ce pas ce qui explique la lenteur et le caractère fragmentaire de la prise de conscience d'un tel changement ? D'autant plus que jusqu'à ces dernières années, les démographes, les spécialistes des sciences sociales, les médias et le monde politique ont continué à parler de vieillissement de la population comme si le seuil d'entrée dans la vieillesse restait immuable. Si la faible évolution du XIXe siècle fondait les raisonnements de Sauvy en 1928, les modifications récentes mais majeures des niveaux de survie au-dessus de 60 ans rendent désormais cette approche non pertinente sur le plan scientifique : en juxtaposant la proportion des personnes ayant fêté leur soixantième anniversaire à différentes époques, on ne repère que le vieillissement apparent, rien de plus. Il ne s'agit donc pas d'un indicateur qui permettrait de mettre en évidence, à lui seul, des change-

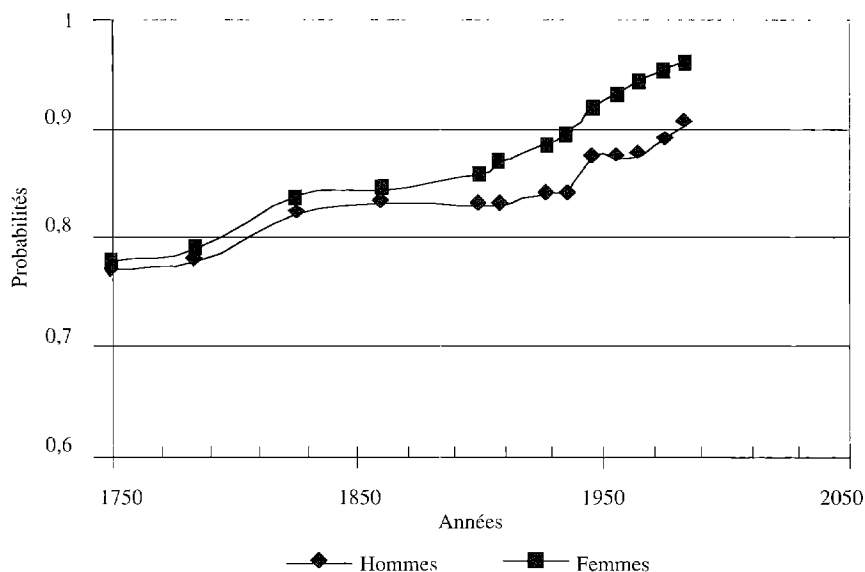


FIGURE 1 — Probabilités de survivre cinq ans à 60 ans

ments fondamentaux pour l'économie et pour la société.

C'est la raison pour laquelle nous avons tenté d'établir un seuil évolutif d'entrée dans la vieillesse, certes très schématique et partiel, car il est fondé sur la seule probabilité de survie, considérée comme une bonne approximation de l'état de santé à l'échelle qui est ici la nôtre⁶. L'extraordinaire envol du seuil depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier pour les hommes, qui gagnent alors 7 ans sur un gain total de 8 ans depuis 1825, et l'accélération de l'évolution depuis les années 1960 sont lisibles sur la figure 2⁷. Pour les femmes, l'élévation du seuil débute plus tôt, dès le début du XXe siècle, mais sur les 13 années gagnées depuis 1825, plus de 8 l'ont été depuis la dernière guerre. Si l'on utilise ces nouveaux seuils évolutifs au lieu des seuils immuables de 60 ou 65 ans afin de calculer la proportion des « personnes âgées », il apparaît que la population française féminine n'aurait pas vieilli

(figure 3) et que celle des hommes n'aurait connu ce phénomène que de façon temporaire (figure 4), entre la fin du XIXe siècle et la Seconde Guerre mondiale. On est alors bien loin des descriptions apocalyptiques de l'évolution de la population à laquelle la vulgate du vieillissement nous a habitués !

Ces changements de l'âge d'être vieux sont d'autant plus importants que la baisse extraordinaire de la mortalité a eu des conséquences évidentes sur le calendrier des âges de la vie. Nos sexagénaires, autrefois recroquevillés sur le dernier degré de l'échelle des âges de la vie, ont très souvent aujourd'hui un ou deux parents survivants. Dans les familles, leur position et leur rôle dans la succession des générations ont connu une véritable révolution. En meilleure santé, ils occupent désormais une position quasiment centrale, entre leurs parents octogénaires et leurs enfants et petits-enfants. Sollicités par les uns et par les autres, ils risquent davantage le surmenage



que l'isolement. Dans une période où les ménages fragilisés économiquement sont de plus en plus nombreux, les retraités constituent le pôle stable, dont les revenus sont garantis, vers lequel les enfants et petits-enfants se tournent lorsque le chômage ou les dépenses liées aux études supérieures créent des difficultés supplémentaires. En outre, la fluctuabilité des configurations matrimoniales conduit à un renforcement des liens verticaux, lignagers, et donne plus d'importance aux sexagénaires, en général et pour le moment moins changeants dans le domaine sentimental. Sur le plan économique, la généralisation des régimes de retraite et la plus forte fréquence du travail féminin ont conduit depuis une vingtaine d'années à une amélioration flagrante des revenus des personnes âgées. Dans une conjoncture de

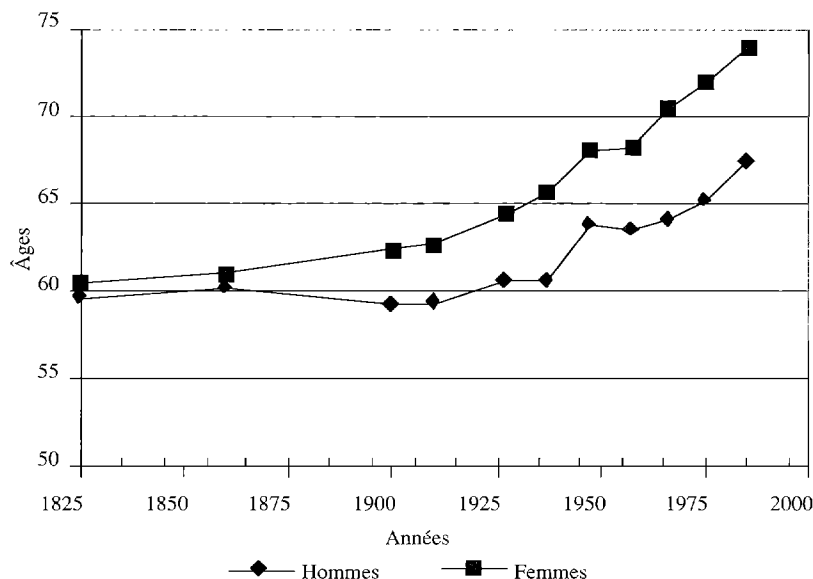


FIGURE 2 — L'âge de la vieillesse, seuil évolutif

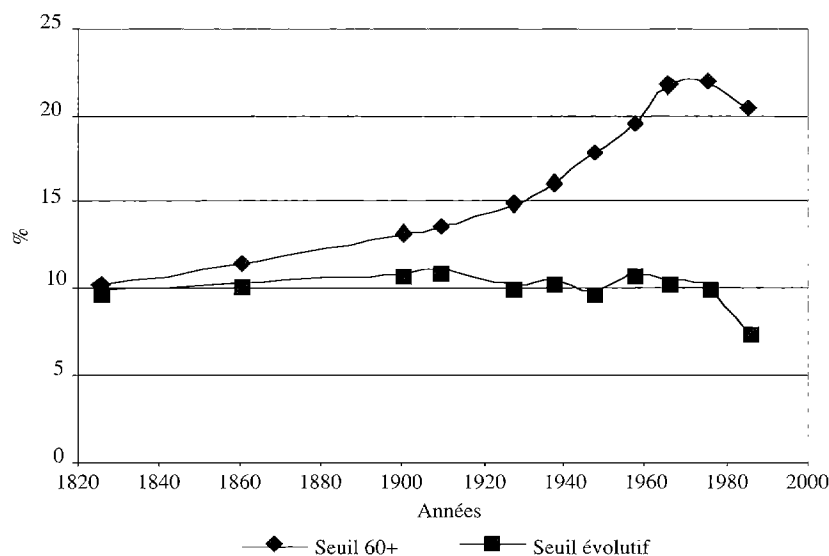


FIGURE 3 — Proportions de femmes âgées, deux mesures

crise économique, ce sont les seules, avec les fonctionnaires, à être assurées de leurs revenus. Elles constituent par conséquent l'un des éléments de stabilité de nos sociétés actuelles. Elles se situent désormais

dans une sorte de continuité avec l'âge adulte. On a même parlé « d'invention du paradis » : il est peuplé de tous ces jeunes retraités cumulant bonne santé, temps libre et pouvoir d'achat appréciable.

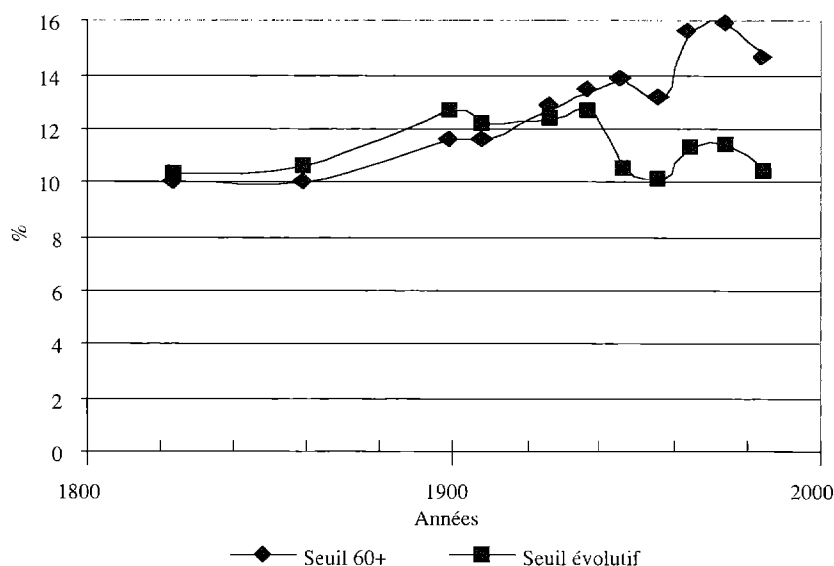


FIGURE 4 — Proportions d'hommes âgés, deux mesures

Des contradictions entre les représentations traditionnelles de la vieillesse et les réalités nouvelles

Aujourd'hui, en dépit de la révolution de l'âge d'être vieux, les attitudes de la société dans son ensemble, mais aussi des spécialistes des sciences sociales et du monde politique, sont trop souvent prisonnières de la représentation traditionnelle de la vieillesse. Nous abordons ici trois exemples de ces décalages et parfois de ces pesanteurs : celui des enquêtes sur la vieillesse (pratiques de consommation, santé), celui du grand âge, celui des attitudes différenciées socialement face à l'âge de la retraite.

Le vieillissement interne à la population active a d'abord fait redouter une moindre productivité, puis la part accrue des personnes de plus de soixante ans dans la population a engendré la crainte d'une moindre consommation, génératrice d'une plus faible activité. Les enquêtes qui concluent en ce sens

sont pour l'instant peu nombreuses et surtout insuffisamment convaincantes. Car il convient de distinguer, suivant en cela la bonne méthode des démographes, l'effet d'âge de l'effet de génération. Il s'agit de déterminer si par exemple la plus faible consommation en magnétoscopes des plus de 70 ans résulte de l'avance en âge, ou découle plutôt du fait que lorsqu'ils étaient quinquagénaires le magnétoscope n'était pas utilisé, particularité qui relève de l'appartenance à une génération donnée. La question serait ici de savoir si les pratiques de consommation se figent sur les produits connus à un âge donné et si ce seuil s'est élevé depuis quelques décennies, s'il est passé par exemple de cinquante ans dans les années 1970 à soixante ans aujourd'hui, s'il concerne tous les secteurs de la consommation, quels sont les plus actualisés. Les enquêtes sont muettes sur ces questions car l'âge est toujours considéré comme ahistorique ; on connaît les pratiques de consommation des sexagénaires en 1970 et

aujourd'hui, mais les décalages ne sont pas envisagés. Les spécialistes des sciences sociales n'ont pas tout à fait intégré à leur manière de penser, de problématiser, de classer, cette modification récente de l'âge de la vieillesse. Ce retard par rapport aux réalités sociales qu'ils cherchent pourtant à mieux éclairer apparaît plus crûment encore dans leur présentation des statistiques médicales et hospitalières. La plupart des études sur les consommations de soins de santé choisissent l'âge de 60 ans comme début de la vieillesse, ce qui n'est pas la meilleure manière de montrer la pertinence de ce seuil (Gaillard et al., 1983 ; Moreau, 1987). Les exemples pourraient être longuement énumérés ; je me limiterai à l'*Atlas du vieillissement*, dont les auteurs, sans doute prisonniers de leurs sources, ne s'interrogent pas sur l'évolution de l'entrée dans la vieillesse mais s'efforcent d'organiser leurs observations afin qu'elles correspondent aux catégories d'âge habituelles⁸. On admet que les conditions de santé des sexagénaires ont changé, mais l'âge de la vieillesse demeure immuable. La catégorie statistique a peu à peu défini la réalité humaine qu'elle était censée décrire.

L'âge qui pose le plus de problèmes aux familles et aux services sociaux et hospitaliers, qui inquiète le plus intensément les individus vieillissants, c'est celui de la dépendance, de l'invalidité, en général bien au-delà de 60 ans aujourd'hui. Sur ce point, entre ceux qui annoncent la montée de la « pandémie des invalidités » au rythme de l'augmentation de l'effectif des personnes de plus de 80 ou de 85 ans et ceux qui pensent que le seuil de la dépendance s'élève au même rythme que la survie totale, le débat n'est pas clos. Lorsqu'on applique le modèle OMS des courbes de survie aux données françaises récentes, il

semble que la thèse optimiste soit vérifiée et au-delà ! Au cours des années 1980-1989, la survie sans invalidité a progressé plus rapidement que la survie totale (Robine et al., 1996). Une thèse récente portant sur des institutions d'hébergement de la région lyonnaise a clairement montré l'élévation de l'âge médian à l'entrée qui s'est produite entre 1966 (77 ans) et 1986 (83 ans) (Catherin, 1996). L'ampleur de la progression n'est certainement pas le résultat de la seule amélioration de l'état de santé, car la politique sociale de maintien à domicile a joué son rôle, mais elle traduit à sa manière l'élévation de l'âge de la dépendance et des invalidités. L'augmentation du nombre des personnes de plus de 75 ans vivant seules est d'ailleurs à interpréter dans le même sens. De façon générale, il ne s'agit pas d'une progression dramatique de l'isolement, mais de la conséquence de l'amélioration de l'état de santé des septuagénaires et des octogénaires depuis trente ans !

Néanmoins, il n'est pas certain que nous n'assistions pas à une succession de phases historiques au cours desquelles l'équilibre entre survie totale et survie sans invalidité s'inversera, en fonction de l'histoire vécue par les générations arrivant dans la grande vieillesse, des politiques de prévention mises en œuvre et des progrès médicaux réalisés. La situation peut s'inverser

rapidement si les couvertures médicales et sociales s'amointrissent au moment où la pauvreté devient plus fréquente, car des soins réguliers depuis l'enfance et des conditions de vie décentes paraissent constituer les facteurs d'ensemble de l'état de santé au cours du grand âge. Le constat optimiste qui est le nôtre quant à l'évolution récente (figure 2) correspond aussi à une période de quarante années de prospérité globale et de mise en place d'une couverture sociale et médicale remarquable. L'une des interrogations posées par le désengagement de l'État des politiques de welfare est bien de savoir quelles en seront à terme les conséquences pour les personnes vieillissantes. Ne serait-il pas aisé de décrire ce qu'il convient de faire pour que la longévité ne progresse plus et que la part des personnes âgées dépendantes s'accroisse ?

Enfin, même si la question de la retraite ne se situe pas au centre de cette contribution, les réactions de la population face aux modifications éventuelles de l'âge de la retraite sont révélatrices des perceptions différenciées de l'âge suivant les classes sociales ; elles montrent également à quel point des politiques contradictoires suivant l'échelle à laquelle elles s'appliquent (niveau national, niveau de l'entreprise) sont perçues de façon aiguë par la population. En prenant le cas de la France, je souhaiterais maintenant insister sur l'ensemble des contradictions qui affluent dans ce domaine.

Les retraités sont aujourd'hui doublement de plus en plus jeunes, du fait de l'abaissement de l'âge à la cessation d'activité et parce que l'âge de la vieillesse a été repoussé d'une dizaine d'années depuis la Seconde Guerre mondiale. S'agit-il vraiment de deux bonnes nouvelles ? Que l'état de santé des sexagénaires se soit considérablement amélioré, que le nombre des

octogénaires et même des centenaires s'accroisse de façon soutenue constituent des indices de réussite de notre société. La principale difficulté provient du déséquilibre du régime des retraites induit par une telle victoire sur la mort et, au même moment, d'une situation économique suffisamment grave pour qu'on ait tenté de diminuer le nombre de chômeurs en abaissant, sous des formes variées, l'âge à la retraite. Non seulement ce choix a privé l'appareil productif de personnes formées et en pleine forme, contribuant ainsi au déséquilibre global des régimes sociaux, mais il s'est avéré assez inefficace pour l'emploi des plus jeunes. En outre, il contribue à l'inertie des représentations de l'âge. L'âge de la retraite est aussi dans l'esprit des gens l'âge de la vieillesse, même si nous souhaiterions qu'il en fût autrement ! L'abaissement du premier, au moment où les observations démographiques, sociales et médicales soulignent l'élévation du second, conduit à une contradiction majeure entre perception et réalité⁹.

Mais cette approche globale ne permet pas de comprendre les réactions de la population car les disparités sociales sont importantes. On ne peut ignorer l'évolution duale qui s'est développée depuis une quarantaine d'années. Une révolution silencieuse de l'état de santé des individus a conduit à un changement profond de l'âge d'être vieux, si bien que les anciens seuils sont devenus obsolètes. L'élévation générale du niveau de vie, la généralisation d'une couverture sociale de qualité, les progrès de la médecine en ont constitué les principaux facteurs. Depuis les années 1950, les progrès ont été néanmoins plus nets et plus profondément ressentis dans les milieux favorisés, dont les enfants composent aujourd'hui les élites et le milieu dirigeant du pays, que dans les milieux populaires, dans

lesquels les gains ont été plus restreints et plus tardifs. En 1980-1989, l'espérance de vie à 35 ans des moins favorisés (les manœuvres) et des plus chanceux (« Professions littéraires et scientifiques, ingénieurs ») est si différente que l'âge moyen au décès des premiers est de 70,8 ans alors qu'il s'élève à 79,8 ans pour les seconds (d'après Desplanques, 1993). Si le but était d'assurer aux uns et aux autres une probabilité voisine de vivre une dizaine d'années de retraite, les manœuvres devraient cesser leur activité à 60 ans et les « Professions littéraires et scientifiques » à 70 ans. Au cours des dernières décennies, l'écart s'est donc sensiblement accru, car il était de 7,8 années au cours des années 1960-1969. Le gain d'espérance de vie à 35 ans entre les deux périodes a été de 1,5 an pour les manœuvres, de 1,4 pour les employés, mais de 3 années pour les cadres moyens et de 4 pour les ingénieurs. Comment les perceptions de l'âge n'auraient-elles pas divergé ?

Lors des grandes grèves de décembre 1995, les manifestants de Toulouse qui brandissaient une banderole affirmant « non à la retraite à 70 ans pour nos enfants » montraient qu'ils avaient parfaitement compris le sens général de l'évolution et l'une des conséquences de l'allongement de la durée de cotisation à 40 annuités, alors que les jeunes entrent de plus en plus tard sur le marché du travail. Ils disaient aussi que cela est totalement impensable pour eux, tant 70 ans appartient, dans leur univers mental, à la pleine vieillesse. Il n'y a là aucune duplicité. Mais l'incompréhension des classes aisées est totale face à de telles prises de position. Pour elles, qui furent les principales bénéficiaires des progrès considérables accomplis dans l'état de santé au cours des trente dernières années, il

n'est pas impensable de travailler au-delà de 65 ans, bien au contraire. L'âge de la vieillesse ne se situe pas avant 75 ans et le travail est constitutif d'une identité sociale forte, il est source de pouvoir, d'influence, de considération et de revenus. Il leur est difficile d'imaginer que cette vision des âges de la vie puisse ne pas être partagée par l'ensemble des autres catégories sociales. Pourtant, lorsque l'âge vient effectivement plus tôt, que le travail est le moyen de gagner sa vie (souvent assez mal), tout en étant le lieu de la contrainte, des tâches répétitives ou sans intérêt, lorsque l'activité professionnelle est perçue comme un appauvrissement des potentialités de la vie et non comme un enrichissement ou l'épanouissement d'une identité sociale, la retraite est vécue comme une libération et non comme une mise à l'écart.

En outre, les personnes dont les aînés ont été incités à prendre leur préretraite entre 50 et 60 ans afin de « faire de la place aux jeunes » ont aussi perçu confusément cette décision comme l'affirmation que les jeunes seraient plus efficaces et plus aptes à s'adapter aux technologies nouvelles ; bref, qu'à 55 ans on était devenu « vieux » pour l'entreprise. Tout cela a conforté la perception traditionnelle d'une vieillesse précoce, dès 60 ans et parfois même avant, alors que l'évolution de l'état de santé repoussait ce seuil de quelques années. Et les contradictions s'enchaînent. Le passage à quarante annuités incite les personnes à prolonger leur vie active sans que l'emploi des jeunes constitue désormais un obstacle. L'âge à la paternité et à la maternité s'élève, du fait de la durée de recherche plus longue d'un emploi stable, si bien que fréquemment les enfants ne seront plus autonomes au moment de la retraite de leurs parents. Cette règle des quarante

annuités obligatoires afin de bénéficier d'une retraite à taux plein va conduire dans la réalité à une diminution des retraites. Or sur ce point il convient d'être très clair : aujourd'hui, dans de très nombreuses familles populaires frappées par le chômage, seule la génération des sexagénaires, assurée de sa retraite, constitue un point fixe et un minimum d'assurance pour le lendemain. Peut-on envisager d'affaiblir les revenus de ce pôle familial dans une période de chômage massif ? Et qu'on ne dise pas que les contraintes dictent les choix !

L'historien peut au moins faire part de son expérience d'observateur : dans des situations historiques identiques il y a toujours une pluralité de futurs possibles. Les esprits doivent admettre que le vieillissement apparent de nos sociétés est inévitable, que l'âge de la vieillesse a connu un véritable bouleversement. Il s'agit maintenant de penser pleinement ces dix à quinze années de vie gagnées comme l'un des progrès majeurs de l'Humanité et d'en tirer les conséquences quant à l'organisation de la société et à une nouvelle gestion des âges de la vie.

Patrice Bourdelais
EHESS, Paris

Notes

- ¹ J'ai développé l'ensemble de ces considérations dans Bourdelais, 1997.
- ² L'ensemble de la controverse est analysée dans Bourdelais, 1997 : 92-98.
- ³ Débats à la Société de statistique de Paris, 1929.
- ⁴ Pour le XVIII^e siècle, voir en particulier Troyansky, 1992. L'essentiel de l'originalité de ce travail de Ph. D. a été repris dans Bois, 1989, et Gutton, 1988.
- ⁵ Développé par Bourdelais, 1997 : 204-215.
- ⁶ En fait, il s'agit d'un indice composite calculé à partir de la probabilité de survivre cinq ans pour les deux tiers de la valeur, et

de l'âge auquel il reste dix ans à vivre pour le dernier tiers.

⁷ Sur la généralisation de ce mode de calcul et sur ses hypothèses, voir Bourdelais, 1996a.

⁸ Robert et Laurence Hugonot, 1988, par exemple p. 394.

⁹ Aspects développés dans Bourdelais, 1996b.

Bibliographie

BOIS, Jean-Pierre. 1989. *Les Vieux*. Paris, Fayard.

BOURDELAIS, Patrice. 1996a. « Un seuil évolutif d'âge de la vieillesse : approches comparées France-Suède », *Annales de démographie historique* : 85-97.

BOURDELAIS, Patrice. 1996b. « Le vieillissement de la population : question d'actualité ? notion obsolète ? », dans *État-Providence, arguments pour une réforme*. Paris, Gallimard, Folio actuel : 75-120.

BOURDELAIS, Patrice. 1997 [1993]. *L'Âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Paris, Odile Jacob, rééd. Opus, septembre.

BOVERAT, Alfred. 1935 [?]. *L'Effondrement de la natalité et la péréquation des ressources aux charges de famille*. Paris, Édition de l'Alliance nationale contre la dépopulation.

BOVERAT, Alfred. 1946. *Le Vieillissement de la population*. Paris, Les Éditions sociales françaises.

CATHERIN, Agnès. 1996. *Vieillissement et destin de la population âgée en institution (1962-1992). Étude longitudinale sur les entrants en 1966, 1976 et 1986 dans huit établissements du Rhône*. Université Lyon II, thèse de doctorat.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. 1978. « La situation démographique de la France et ses implications économiques et sociales : bilan et perspectives », *Journal officiel, Avis et rapports du Conseil économique et social*, 10 août.

DESPLANQUES, Guy. 1993. « L'inégalité sociale devant la mort », *Données sociales*.

DUMONT, Arsène. 1902. « La natalité à Saint-Pierre-de-Clairac (Lot-et-Garonne). Essai de sociologie concrète », *Revue internationale de sociologie*, 1 : 42-55.

GAILLARD, Michel, et al. 1983. « La consommation en soins de santé des personnes de plus de 60 ans en 1982 », *Carnets statistiques*, 6 (décembre) : 80-82.

GUTTON, Jean-Pierre. 1988. *Naissance du vieillard*. Paris, Aubier.

MOREAU, Alain. 1987. « Les personnes âgées à travers le système statistique », *Solidarité, santé. Études statistiques*, 6 : 59-72.

ROBINE, Jean-Marie, Pierre MORMICHE et Emmanuelle CAMBOIS. 1996. « Évolution des courbes de survie totale, sans maladie chronique et sans incapacité en France de 1981 à 1991 : application d'un modèle de l'OMS », *Annales de démographie historique* : 99-115.

SAUVY, Alfred. 1928-1929. « La population française jusqu'en 1956, essai de prévision démographique », *Journal de la Société de statistique de Paris*, 12 (décembre) et 1 (janvier).

TROYANSKY, David G. 1992 [1989]. *Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières*. Paris, Eshel, traduction de l'ouvrage original *Old Age in the Old Regime : Image and Experience in Eighteenth-Century France*. New York, Cornell University Press.